



RELAXE POUR ELIE DOMOTA, STOP A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

Notre Fédération tient à apporter son soutien au syndicaliste Elie Domota, porte-parole du LKP et ancien secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG) convoqué devant le tribunal correctionnel de Point à Pitre ce jeudi 7 avril 2022.

Il se retrouve accusé de « violences volontaires en réunion sur personne dépositaire de l'autorité publique et refus de se soumettre au prélèvement obligatoire ».

Pourtant les images le montrent, Elie Domota manifestait pacifiquement le 30 décembre 2021 lors du grand mouvement social touchant la Guadeloupe et la Martinique. Alors qu'il levait les bras il a été gazé, jeté au sol, puis menotté par les forces de l'ordre. Pourtant c'est bien lui qui sera sur le banc des accusés.

Nous exigeons sa relaxe pure et simple ainsi que celles de tous les militants inquiétés lors de ce mouvement.

Que ce soit en métropole ou en Guadeloupe, le Gouvernement doit cesser sa politique de répression et de mépris à l'égard des syndicalistes qui manifestent pour leurs revendications. Ces manœuvres ne cacheront pas la crise sociale profonde, économique, démocratique et sanitaire que subissent nos camarades Ultra-Marins sur leur territoire.

Notre Fédération rappelle l'importance de défendre les libertés syndicales et lutter contre la discrimination.

C'est pourquoi nous invitons tous nos syndiqués à participer aux rassemblements de soutien à Elie Domota qui auront lieu ce jeudi 7 avril 2022, notamment en région parisienne.

RELAXE POUR ELIE DOMOTA, STOP A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !